

Tarifs mensuels prélevés sur 10 mois

Classes	Tarifs mensuels	Détails
BTS Communication	104.40€	Contribution famille pour les frais non pris en charge par l'état : équipements pédagogiques...
BTS Négociation et digitalisation de la relation client	104.40€	Contribution famille pour les frais non pris en charge par l'état : équipements pédagogiques...
BTS Management commercial opérationnel en alternance	0€	La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle. La rémunération due par l'employeur est de 53 à 85% du SMIC.
Spécialisation 1 an Bachelor Communication et marketing en alternance	0€	La formation est gratuite pour l'alternant. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle. La rémunération due par l'employeur est de 53 à 85% du SMIC.

Restauration

Les étudiants ont à leur disposition une cafétéria. Un choix varié leur est proposé (crudités, légumes, viandes, produits laitiers, desserts, fruits, etc.). Le menu (entrée, plat et dessert) leur est facturé au prix de 5€ ou 2€ si alternant.

Impression

Une somme de 20€ obligatoire est demandée en début d'année pour activer le compte personnel d'impression. Ce compte est un service proposé qui permet à chaque utilisateur de gérer ses impressions dans l'établissement.

Carte d'accès et de restauration

Une carte permettant l'accès à l'établissement et servant également comme mode de paiement au niveau de la restauration est remise à chaque étudiant le jour de la rentrée. Cette carte est valable toute la durée de la formation et doit être impérativement restituée à la fin de celle-ci. En cas de perte ou de détérioration, elle vous sera facturée 10€.

Paiement en ligne

L'établissement propose le règlement en ligne pour la restauration et l'impression. Le paiement en ligne est accessible depuis l'Espace famille.

<https://www.cordeliers.fr/espace-famille/>

Les familles qui connaissent des difficultés financières ne doivent pas hésiter à nous en avvertir, par écrit, afin que soient trouvées des solutions (justificatif demandé).